

€ Zone euro

L'Indice des Prix à la Consommation (IPC) global de la zone euro a progressé en glissement annuel (g.a.) pour s'établir à 1,3% en décembre, contre 1% en novembre, entraîné par la hausse généralisée des IPC des principaux pays membres de la zone euro.

🇺🇸 États-Unis

Le Livre Beige de la Fed pour le mois de décembre présente une économie qui continue de croître à un rythme modéré, avec un marché du travail sain et des signes modestes d'inflation. Les références relatives au commerce et à l'incertitude ont sensiblement diminué à partir de novembre, ce qui suggère que le sentiment des entreprises a été quelque peu stimulé par les progrès réalisés dans les négociations sino-américaines.

🌐 Pays émergents

Les banques centrales turque (CBRT) et sud-africaine (SARB) ont baissé leurs taux respectivement de 75 pb à +11,25% et de 25 pb à +6,25% en ce premier comité de l'année.

Alors que la décision de la CBRT est en ligne avec le consensus, ce n'est pas le cas pour la SARB pour laquelle le consensus prévoyait un taux inchangé.

🏛️ Actions

La progression des marchés actions se poursuit tandis que les solides bénéfiques des entreprises et l'apaisement des tensions liées à la guerre commerciale alimentent l'optimisme. Cet optimisme peut paraître surprenant au vu du contexte de turbulences politiques généralisées. Pourtant, le S&P 500 va de record en record.

🔍 Obligations

Les taux à 10 ans américain et allemand ont très peu évolué au cours de la semaine. Le taux britannique à 10 ans a enregistré la plus forte évolution parmi les obligations souveraines de référence, avec une baisse de 16 pb. Le spread entre le taux italien à 10 ans et son homologue allemand s'est écarté de 8 pb.

📎 CHIFFRE CLÉ

-0,3%

C'est le taux de croissance affiché en novembre 2019 par le PIB au Royaume-Uni (mois sur mois).



DATES CLÉS



21 janvier

Comité de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ)

23 janvier

Comité de politique monétaire de la Banque centrale européenne

29 janvier

Comité de politique monétaire Réserve fédérale des Etats-Unis

30 janvier

Comité de politique monétaire Banque d'Angleterre (BoE)

Source : Stratégie Amundi.

Document réservé aux clients professionnels, sociétés d'investissements et autres professionnels de l'industrie de la finance.

Analyse de la semaine

Signature de la première phase de l'accord commercial

Cette première phase de l'accord est probablement ce que nous pouvons espérer de mieux de la relation entre la Chine et les États-Unis jusqu'aux élections américaines. Cela signifie que, selon notre radar des risques, la balance des risques liés au différend entre les deux pays reste orientée à la baisse. Tous les éléments annoncés précédemment sont, d'une manière ou d'une autre, repris dans l'accord :

a. La Chine a déjà fait de nombreux progrès en matière de protection de la propriété intellectuelle et reste fermement convaincue que, dans un souci d'innovation, il est dans son intérêt d'en renforcer la protection et les mécanismes d'application.

b. Les avancées en matière de transfert de technologie, au-delà des efforts visant à renforcer la confiance mutuelle et la coopération entre les parties, sont, en soi, moins précises.

c. Accès équitable et sans discrimination au marché pour les services et les fournisseurs de services de l'autre partie :

i. Services bancaires : la Chine autorisera, dans un délai de 5 mois, les institutions financières américaines à fournir des services de conservation de fonds d'investissement en valeurs mobilières et les actifs détenus à l'étranger par la société mère seront pris en considération pour satisfaire

aux exigences applicables en matière d'actifs.

ii. Services de notation de crédit : la Chine réévaluera et approuvera dans les 3 mois les demandes de licence en cours.

iii. Services de paiement électronique : les candidatures de fournisseurs américains devront être acceptées dans un délai maximum d'un mois (candidatures recevables).

iv. Services de gestionnaires d'actifs financiers (dettes en souffrance).

v. Services liés aux assurances : les progrès réalisés à partir du 1^{er} avril 2020 incluent la suppression du plafonnement des capitaux propres étrangers notamment.

vi. Services liés aux titres, à la gestion des fonds, aux contrats à terme : la Chine éliminera, au plus tard le 1^{er} avril 2020, les plafonds de participation étrangère et autorisera les fournisseurs de services sous contrôle américain exclusif à intervenir dans ces secteurs.

d. Maintien de la transparence sur les pratiques en matière de taux de change (dans le cadre du FMI).

e. Expansion du commerce au cours de la période 2020-21 et poursuite de cette expansion dans les années civiles ultérieures. Les objectifs sont très ambitieux au regard des besoins de la Chine.

Indice		Performance		
Marchés d'actions	17/01/2020	1S	1 M	YTD
S&P 500	3317	1,6%	3,9%	2,7%
Eurostoxx 50	3809	0,5%	1,7%	1,7%
CAC 40	6103	1,1%	2,3%	2,1%
Dax 30	13525	0,3%	1,8%	2,1%
Nikkei 225	24041	0,8%	-0,1%	1,6%
SMI	10838	1,9%	2,8%	2,1%
SPI	13114	1,9%	3,0%	2,2%
MSCI Marchés émergents (clôture -1J)	1141	0,6%	3,4%	2,3%
Matières premières - Volatilité	17/01/2020	1S	1 M	YTD
Pétrole (Brent, \$/baril)	65	-0,2%	-1,8%	-1,7%
Or (\$/once)	1557	-0,4%	5,4%	2,6%
VIX	12	-0,6	-0,3	-1,8
Marché des changes	17/01/2020	1S	1 M	YTD
EUR/USD	1,11	-0,2%	-0,5%	-1,0%
USD/JPY	110	0,7%	0,7%	1,4%
EUR/GBP	0,85	0,0%	0,2%	0,6%
EUR/CHF	1,07	-0,6%	-1,7%	-1,0%
USD/CHF	0,97	-0,5%	-1,2%	0,0%

Source : Bloomberg, Stratégie Amundi
 Données actualisées le 17 janvier à 15h00.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Indice		Performance		
Marchés du crédit	17/01/2020	1S	1 M	YTD
Itraxx Main	+43 bp	--	-2 bp	-1 bp
Itraxx Crossover	+207 bp	+2 bp	-4 bp	-
Itraxx Financials Senior	+51 bp	-	-2 bp	-1 bp
Marchés des taux	17/01/2020	1S	1 M	YTD
EONIA	-0,45	-	-	--
Euribor 3M	-0,39	-	+1 bp	-1 bp
Libor USD 3M	1,84	--	-7 bp	-7 bp
2Y yield (Allemagne)	-0,59	+1 bp	+5 bp	+1 bp
10Y yield (Allemagne)	-0,21	-1 bp	+8 bp	-3 bp
2Y yield (US)	1,57	--	-5 bp	-
10Y yield (US)	1,84	+2 bp	-4 bp	-8 bp
Ecarts de taux 10 ans vs Allemagne	17/01/2020	1S	1 M	YTD
France	+26 bp	+2 bp	-4 bp	-5 bp
Autriche	+18 bp	+1 bp	-5 bp	-4 bp
Pays-Bas	+9 bp	+1 bp	-4 bp	-4 bp
Finlande	+20 bp	+1 bp	-4 bp	-4 bp
Belgique	+24 bp	+2 bp	-4 bp	-4 bp
Grèce	-34 bp	+4 bp	-3 bp	+6 bp
Irlande	+27 bp	+1 bp	-4 bp	-4 bp
Portugal	+71 bp	+12 bp	+6 bp	+8 bp
Espagne	+67 bp	+3 bp	-2 bp	+2 bp
Italie	+160 bp	+8 bp	+3 bp	-



Retrouvez toutes les définitions des termes financiers utilisés dans ce document sur notre site : [Lexique](#)

AVERTISSEMENT Achevé de rédiger le 17 janvier 2020 à 15h00.

Les informations figurant dans cette publication ne visent pas à être distribuées ni utilisées par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Amundi ou ses sociétés affiliées de se conformer aux obligations d'enregistrement de ces pays. Notamment cette publication ne s'adresse pas aux US persons telle que cette expression est définie dans le US Securities Act de 1933. Les données et informations figurant dans cette publication sont fournies à titre d'information uniquement. Aucune information contenue dans cette publication ne constitue une offre ou une sollicitation par un membre quelconque du groupe Amundi de fournir un conseil ou un service d'investissement ou pour acheter ou vendre des instruments financiers. Les informations contenues dans cette publication sont basées sur des sources que nous considérons fiables, mais nous ne garantissons pas qu'elles soient exactes, complètes, valides ou à propos et ne doivent pas être considérées comme telles à quelque fin que ce soit. Les informations sont inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution.

Les prévisions, évaluations et analyses ne doivent pas être regardées comme des faits avérés et ne sauraient être considérées comme des prédictions exactes des événements futurs.

Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans notre autorisation. Édité par Amundi Asset Management - Société par actions simplifiée au capital de 1 086 262 605 euros - Siège social : 90, boulevard Pasteur, 75015 Paris - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036 - 437 574 452 RCS Paris. Composition : ART6. Photos : 123rf ; iStock.